

LEGITAM P.S.A.

NORMES DE PROTECTION DE L'ENFANCE (CSAE)

de l'Application Mobile Legitam (Android et iOS)

Fournisseur : Legitam Prosta Spółka Akcyjna (société anonyme simplifiée de droit polonais, « Legitam P.S.A. »), dont le siège social est situé ul. Weselna 5, 46-300 Świercze, Pologne.

Application : Application Mobile Legitam (iOS / Android).

Version du document : 1.0 / 2026

Date d'entrée en vigueur : 19 septembre 2026

Versions linguistiques et interprétation

Les présents documents sont fournis en anglais, italien, français, polonais et allemand pour votre commodité.

Pour les Consommateurs : En cas de divergence substantielle entre les versions linguistiques, la version rédigée dans la langue officielle de votre pays de résidence (ou la langue dans laquelle vous avez conclu le contrat) prévaudra aux fins d'interprétation, garantissant ainsi la pleine protection de vos droits au titre des dispositions impératives relatives à la protection des consommateurs.

Pour les non-consommateurs (B2B) : La version anglaise sera la seule version juridiquement contraignante et prévalente aux fins d'interprétation.

En tout état de cause, aucune disposition de la présente clause ne limitera ou n'exclura les droits impératifs qui vous sont accordés par la loi applicable dans votre pays de résidence.

Si un enfant est en danger immédiat, appelez le 112 (UE) ou votre numéro d'urgence local. N'attendez pas notre réponse.

Signalements relatifs à la protection de l'enfance dans l'Application : safety@legit.am — avec la mention CSAE dans l'objet — ou la fonction « Signaler » disponible dans l'Application.

Relation avec les autres documents : Les présentes Normes complètent les [Conditions d'utilisation](#) en ce qui concerne la modération des contenus et le signalement des violations (§7 des Conditions d'utilisation), ainsi que la [Politique de confidentialité — Application Mobile](#) en ce qui concerne le traitement des données personnelles lié à la protection de l'enfance. Les conditions d'âge décrites dans le présent document correspondent à celles fixées au §3.1 des Conditions d'utilisation et dans le Contrat de licence utilisateur final (EULA). En cas de divergence entre le présent document et les Conditions d'utilisation concernant les contenus interdits, la disposition la plus sévère à l'égard de l'auteur de l'infraction s'applique.

§1. CHAMP D'APPLICATION ET QUI NOUS SOMMES

1.1. Les présentes Normes s'appliquent à l'Application Mobile Legitam (l'« Application ») et aux services en ligne associés fournis par Legitam P.S.A., ul. Weselna 5, 46-300 Świercze, Pologne (« Legitam », « nous »).

1.2. Legitam est un service de vérification de l'authenticité des produits fondé sur la technologie NFC et le Passeport Numérique de Produit (DPP), complété par des fonctionnalités sociales : publication de posts amLook, tenue d'un Dressing Numérique et construction du statut AmRank. L'Application permettant aux Utilisateurs de publier des contenus et d'interagir entre eux, les normes ci-dessous s'appliquent.

1.3. Les présentes Normes s'appliquent à tous les Utilisateurs, dans tous les pays où l'Application est disponible, quel que soit le canal de distribution (Google Play, l'App Store ou la distribution directe).

§2. DÉFINITIONS

Terme	Signification
Enfant / mineur	Toute personne âgée de moins de 18 ans, indépendamment de l'âge de la majorité sexuelle prévu par la législation locale et de l'âge déclaré par cette personne dans l'Application.
CSAE	Abus et exploitation sexuels des enfants (Child Sexual Abuse and Exploitation) — contenus ou comportements qui exploitent sexuellement un enfant, en abusent ou le mettent en danger, notamment le pédopiéage (grooming), la sextorsion, la traite d'enfants à des fins sexuelles, la sexualisation d'un enfant et toute autre forme d'exploitation sexuelle d'un enfant.
CSAM	Matériel d'abus sexuels sur enfants (Child Sexual Abuse Material) — toute représentation visuelle (photographie, vidéo, image générée par ordinateur ou par intelligence artificielle) impliquant un mineur se livrant à un comportement sexuellement explicite. La production, la détention, le stockage ou la diffusion de CSAM constituent une infraction pénale.
Pédopiéage (grooming)	Le fait de nouer une relation avec un enfant, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers, en vue de l'exploiter sexuellement, d'obtenir du matériel sexuel ou d'organiser une rencontre.
Sextorsion	Le fait de contraindre un enfant à fournir du matériel sexuel, de l'argent ou d'autres avantages sous la menace de divulguer du matériel ou des informations le concernant.
amLook, Dressing Numérique, AmRank	Tels que définis au §1 des <u>Conditions d'utilisation</u> .

§3. TOLÉRANCE ZÉRO

3.1. Legitam applique une politique de tolérance zéro à l'égard du CSAE et du CSAM. Concrètement :

- nous supprimons le CSAM dès que nous en avons effectivement connaissance ;
- nous fermons définitivement le Compte de toute personne qui publie, diffuse ou recherche un tel matériel, sans avertissement préalable et sans possibilité de se réinscrire ;
- nous signalons les infractions présumées aux autorités compétentes ;
- nous ne subordonnons pas notre action au nombre de signalements reçus ni au fait que le signalement émane de la victime ;
- les présentes Normes s'appliquent que des mineurs soient effectivement présents ou non dans l'Application — elles régissent les contenus et les comportements, et non le profil d'âge de notre communauté.

§4. CONTENUS ET COMPORTEMENTS INTERDITS

4.1. Sont strictement interdits dans l'Application :

- la publication, la transmission, le stockage, le partage, la promotion ou la sollicitation de CSAM, y compris le matériel dessiné, animé, retouché de manière réaliste ou généré par intelligence artificielle ;
- la sexualisation d'enfants, y compris la publication d'images d'enfants accompagnées de commentaires à caractère sexuel, ou le recadrage ou le cadrage du corps d'un enfant de manière sexuelle, même lorsque l'image d'origine est anodine ;
- le pédopiéage (grooming), y compris l'envoi à un enfant de contenus sexuels, de propositions de rencontre ou de demandes de matériel ;
- la sextorsion d'un enfant ;
- la traite des êtres humains, y compris la traite d'enfants, ainsi que l'offre ou la recherche de services sexuels impliquant des mineurs ;
- la promotion, la glorification ou la banalisation de la pédophilie ou des comportements sexuels envers les enfants, y compris l'utilisation de codes, symboles et termes de signalement associés ;
- le fait d'orienter d'autres Utilisateurs — au moyen de liens, de noms d'utilisateur, de descriptions de profil, de commentaires ou de texte visible dans des images — vers du CSAM ou vers des services et communautés servant à l'échanger ;
- le fait de se faire passer pour un enfant ou de créer un Compte au nom d'un enfant afin de contacter d'autres personnes ;
- tout autre comportement relevant de la définition du CSAE figurant au §2.

4.2. Ces interdictions s'appliquent à l'ensemble de l'Application : posts amLook, commentaires, noms et descriptions des Comptes, photos de profil, noms des groupes d'Utilisateurs et matériel qui nous est transmis dans le cadre de la procédure de signalement. Elles précisent l'interdiction prévue au §6.2 des Conditions d'utilisation concernant les contenus représentant l'exploitation sexuelle de mineurs.

§5. CONDITIONS D'ÂGE

5.1. La création d'un Compte nécessite un âge minimum de 16 ans, conformément au §3.1 des Conditions d'utilisation, confirmé par l'Utilisateur lors de l'inscription.

5.2. Lorsque la législation locale fixe un âge minimum plus élevé pour les services de réseaux sociaux ou pour le consentement au traitement des données personnelles, le seuil le plus élevé s'applique.

5.3. Si nous recevons des informations crédibles indiquant qu'un Compte appartient à une personne n'ayant pas l'âge requis, nous le désactivons et supprimons les données associées conformément à la Politique de confidentialité. De tels Comptes peuvent être signalés à l'adresse privacy@legit.am.

5.4. L'Application ne s'adresse pas aux enfants, ne contient aucun contenu destiné aux enfants, et nous ne diffusons pas de publicité fondée sur le profilage auprès des Utilisateurs dont nous savons ou avons des raisons de penser qu'ils sont mineurs.

§6. SÉCURITÉ DÈS LA CONCEPTION

6.1. Nous réduisons le risque de CSAE avant tout par la conception même de l'Application, et pas seulement par une modération a posteriori. L'Application :

- ne comporte pas de messagerie privée — il n'existe ni chat, ni messages directs, ni possibilité d'envoyer des images ou des fichiers à un autre Utilisateur ;
- ne met pas en relation les Utilisateurs de manière aléatoire ou anonyme — il n'existe ni chat aléatoire, ni mise en relation, ni appels vidéo ;
- ne propose pas de diffusion en direct ;
- exige que chaque amLook soit lié à des produits vérifiés figurant dans le Dressing Numérique de son auteur — les contenus de l'Application portent sur des produits, et non sur des personnes ;
- ne permet pas la publication anonyme : publier, commenter et s'abonner nécessitent un Compte connecté, conformément au §4.1–4.2 des Conditions d'utilisation ;
- ne révèle pas aux autres Utilisateurs la localisation précise de l'auteur ;
- traite les groupes d'Utilisateurs uniquement comme des listes de destinataires d'une publication — il ne s'agit ni de salons de discussion ni d'espaces de communication privée.

6.2. Avant le lancement de toute nouvelle fonctionnalité sociale — en particulier toute forme de communication directe — nous procédons à une évaluation des risques pour la protection de l'enfance et mettons à jour le présent document.

§7. MODÉRATION DES CONTENUS

7.1. Nous combinons des outils automatisés et une vérification humaine, conformément aux règles générales fixées au §7 des Conditions d'utilisation :

- les images téléversées dans l'Application sont automatiquement classées avant publication afin de détecter les contenus sexuels et la nudité ; les contenus signalés sont retenus pour vérification humaine ;
- nous utilisons la comparaison d'empreintes (hash) avec des bases de données reconnues de CSAM connu ; une correspondance entraîne un blocage immédiat et une remontée du dossier ;
- les textes — commentaires, descriptions, noms de Comptes et de groupes — sont filtrés afin de détecter les termes et le langage codé liés au CSAE ;
- les signalements des Utilisateurs entrent dans une file de modération dans laquelle les cas relatifs à la protection de l'enfance sont traités en priorité absolue ;
- les cas non évidents sont tranchés par un modérateur humain, et non par un système automatisé.

7.2. La modération est effectuée conformément au règlement (UE) 2022/2065 (règlement sur les services numériques), y compris ses exigences en matière d'exposé des motifs et d'information sur les voies de recours.

§8. SIGNALEMENT DANS L'APPLICATION

8.1. L'Application met à disposition le mécanisme de signalement visé au §7.1 des Conditions d'utilisation, utilisable sans quitter l'Application :

- une action « Signaler » sur chaque post amLook, chaque commentaire et chaque profil d'Utilisateur ;
- une catégorie de signalement dédiée « Protection de l'enfance / CSAE », qui marque le cas comme urgent ;
- un champ de texte libre pour apporter des précisions ;
- un formulaire de contact dans les paramètres de l'Application, ainsi que l'adresse safety@legit.am pour les préoccupations qui ne peuvent être rattachées à un contenu précis.

8.2. Les signalements peuvent également être effectués de manière anonyme et sans Compte en écrivant à safety@legit.am. Lorsque l'auteur du signalement fournit ses coordonnées, nous accusons réception du signalement

et l'informons de la suite qui y a été donnée.

Délais de réponse

Étape	Objectif
Accusé de réception du signalement	dans les meilleurs délais, au plus tard sous 24 heures
Examen d'un signalement CSAE	en priorité, en principe sous 24 heures
Suppression du CSAM confirmé	immédiatement après confirmation
Information des forces de l'ordre	dans les meilleurs délais après confirmation
Information de l'auteur du signalement sur l'issue	à l'issue de l'examen

8.3. L'utilisation abusive du mécanisme de signalement — en particulier des signalements manifestement infondés visant à harceler d'autres Utilisateurs — constitue une violation des Conditions d'utilisation, conformément au §7.6.

§9. BLOCAGE ET OUTILS DE CONTRÔLE DE L'UTILISATEUR

Tout Utilisateur connecté peut :

- bloquer un autre Utilisateur, ce qui l'empêche de s'abonner au Compte, de commenter ses publications et de voir ses contenus ;
- masquer une publication donnée ;
- supprimer les commentaires sur ses propres publications ;
- restreindre l'audience de ses contenus au moyen des groupes d'Utilisateurs ;
- supprimer ses contenus et l'intégralité de son Compte, dans l'Application ou via privacy.legit.am, conformément au §3.3 des Conditions d'utilisation.

§10. APPLICATION DES RÈGLES ET RECOURS

10.1. Selon la violation, nous appliquons les mesures décrites au §12 des Conditions d'utilisation : suppression ou restriction de la visibilité des contenus, avertissement, suspension temporaire du Compte, restriction de l'accès aux fonctionnalités sociales et de monétisation, ou fermeture définitive du Compte.

10.2. En matière de CSAE et de CSAM, nous n'appliquons que la mesure la plus sévère : suppression immédiate, fermeture définitive du Compte et information des forces de l'ordre. Nous prenons également des mesures techniques raisonnables pour empêcher la même personne de se réinscrire.

10.3. Nous informons l'Utilisateur de la décision et de ses motifs, sauf si la loi ou les besoins d'une enquête pénale s'y opposent. Les décisions peuvent faire l'objet d'un recours à l'adresse support@legit.am et sont réexaminées par une personne autre que celle ayant pris la décision initiale, selon la procédure décrite au §7.4 des Conditions d'utilisation. Les Utilisateurs situés dans l'Union européenne disposent en outre des voies de recours prévues aux articles 20 et 21 du règlement sur les services numériques, y compris le règlement extrajudiciaire des litiges visé au §7.5 des Conditions d'utilisation.

§11. TRAITEMENT DU CSAM

Lorsqu'un contenu est confirmé comme étant du CSAM :

1. nous le rendons immédiatement inaccessible à tous les Utilisateurs ;
2. nous conservons le matériel et les données associées (identifiants du Compte, adresses IP, horodatages, métadonnées) dans un environnement à accès restreint, uniquement aux fins du signalement aux forces de l'ordre et dans la mesure exigée par la loi ;
3. nous limitons l'accès à des personnes nommément désignées et journalisons chaque accès ;
4. nous ne téléchargeons, ne copions et ne transmettons jamais ce matériel en dehors de cette procédure ;
5. nous supprimons définitivement le matériel conservé à l'expiration de la durée de conservation exigée par les forces de l'ordre ou par la loi.

§12. SIGNALEMENT AUX AUTORITÉS

12.1. Nous signalons dans les meilleurs délais les infractions présumées commises contre des enfants :

- à la Police polonaise ou au ministère public et, en cas d'urgence, au numéro d'urgence 112 ;
- à Dyżurnet.pl (NASK), la ligne d'assistance polonaise du réseau INHOPE pour les contenus illicites en ligne ;
- aux forces de l'ordre de la juridiction concernée lorsque l'affaire est transfrontière, le cas échéant par l'intermédiaire d'Europol ;
- au CyberTipline du NCMEC lorsque l'affaire présente un lien avec les États-Unis.

12.2. Nous respectons l'article 18 du règlement sur les services numériques (notification des soupçons d'infractions pénales menaçant la vie ou la sécurité des personnes) ainsi que les obligations de signalement prévues par le droit polonais, notamment l'article 240 du Code pénal polonais et l'article 304 du Code de procédure pénale polonais.

12.3. Sur demande légitime des autorités compétentes, nous communiquons les données en notre possession et conservons les preuves.

§13. POINT DE CONTACT POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Nous avons désigné une personne chargée de veiller au respect des présentes Normes et d'assurer la liaison avec les forces de l'ordre, les plateformes de distribution d'applications et les organisations de protection de l'enfance.

Point de contact :	Legitam P.S.A. — Point de contact pour la protection de l'enfance (CSAE / CSAM)
Adresse :	ul. Weselna 5, 46-300 Świercze, Pologne
E-mail :	safety@legit.am (objet : <i>Child Safety</i>)

Le nom de la personne exerçant cette fonction est communiqué sur demande aux exploitants des boutiques d'applications et aux forces de l'ordre.

§14. ÉQUIPE, FORMATION ET SUPERVISION

- le personnel de modération est formé à reconnaître le CSAE, le pédopiéage et la sextorsion et à suivre la procédure de remontée, avec une formation de mise à niveau au moins une fois par an ;
- la procédure de remontée est documentée et accessible en permanence à l'équipe désignée ;
- le personnel exposé à des contenus éprouvants bénéficie d'un soutien, et l'exposition est limitée par des règles internes ;
- l'efficacité de la modération et les délais de réponse sont régulièrement examinés par la direction ;
- le recrutement aux postes de modération comprend une vérification dans le registre polonais des auteurs d'infractions sexuelles, dans la mesure permise par la loi.

§15. TRANSPARENCE

Nous conservons une trace des signalements relatifs à la protection de l'enfance, des mesures prises et des délais de réponse. Les données agrégées sont publiées dans un rapport annuel de transparence sur privacy.legit.am, dans la mesure exigée par le règlement sur les services numériques et sans divulguer d'informations susceptibles de nuire aux enquêtes en cours.

§16. CADRE JURIDIQUE ET NORMES DU SECTEUR

- la directive 2011/93/UE relative à la lutte contre les abus sexuels et l'exploitation sexuelle des enfants, ainsi que la pédopornographie ;
- le règlement (UE) 2022/2065 — règlement sur les services numériques, en particulier ses articles 16, 17, 18, 20, 21 et 28 ;
- le règlement (UE) 2016/679 (RGPD), en particulier son article 8 ;
- le Code pénal polonais, en particulier ses articles 200, 200a, 200b et 202 §§ 3–4c, ainsi que l'article 240 du Code pénal et l'article 304 du Code de procédure pénale ;
- la loi polonaise du 13 mai 2016 relative à la lutte contre les menaces d'infractions sexuelles et à la protection des mineurs ;
- la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Convention de Lanzarote) ;
- la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant ;
- le règlement de Google Play relatif aux normes de sécurité des enfants (Child Safety Standards) ;
- les directives d'examen des applications de l'Apple App Store (App Review Guidelines), en particulier les directives 1.1.1, 1.2 et 1.7 ;
- les normes de protection de l'enfance et les bonnes pratiques de la Tech Coalition pour la lutte contre le CSEA en ligne.

§17. MISES À JOUR DU PRÉSENT DOCUMENT

Le présent document est réexaminé au moins une fois par an, ainsi qu'avant le lancement de toute nouvelle fonctionnalité sociale et à chaque modification des exigences légales ou des exigences des plateformes de distribution. La version en vigueur est toujours disponible à l'adresse legal.legit.am/child-safety-standards.html.

§18. COORDONNÉES

- Legitam P.S.A., ul. Weselna 5, 46-300 Świercze, Pologne
- Protection de l'enfance, CSAE, CSAM : safety@legit.am
- Demandes générales, recours contre les décisions de modération : support@legit.am
- Données personnelles, Comptes, suppression du Compte : privacy@legit.am
- Conditions d'utilisation : legal.legit.am/terms-of-service.html
- Politique de confidentialité — Application Mobile : legal.legit.am/privacy-policy.html
- Demande de suppression du Compte : privacy.legit.am
- Site web : legit.am

Les présentes Normes sont en vigueur depuis le 19 septembre 2026 | Disponibles en anglais, italien, français, polonais et allemand. | Legitam P.S.A.